L'occupation de l'ambassade des Etats-Unis en Iran a contribué à remettre sur le devant de la scène le problème des droits de l'homme.

A PROPOS DES DROITS DE L'HOMME

Nous publions ici dans le cadre de la préparation du IV Congrès du PCRml, deux contributions de camarades : une sur la question des droits de l'homme, l'autre sur les rapports parti-syndicat.

Démocratie socialiste et droits de l'homme

1) le mouvement d'opposition démocratique en Union Soviétique, (ceux qu'on appelle les «dissidents») est une composante significative de la situation mondiale à l'heure actuelle.Un des principaux points d'unité de ce mouvement est la lutte pour les «droits de l'homme». Notre Parti soutient cette lutte. Mais quelle est pour nous la signification de ce mot d'ordre: «droits de l'homme»? S'agit-il d'une revendication juste en son fond, ou d'une revendication que nous soutenons parce qu'elle est tactiquement juste dans la lutte contre le social-fascisme, mais limitée parce que restant sur le terrain de la démocratie bourgeoise?

2) dans l'histoire de l'Union soviétique, nous établissons une rupture entre la période de Staline et celle de Krouchtchev: passage de la dictature du prolétariat à la dictature d'une nouvelle bourgeoisie. Au contraire les dissidents soviétiques, tout en notant des changements dans différents domaines, en particulier dans l'adhésion des masses au pouvoir, soulignent cependant la continuité du système politique, y compris ceux des «dissidents» qui font une analyse relativement proche de la notre de la société actuelle (comme Victor Faynberg, ou L. Pliouchtch, qui estime qu'il s'agit d'une société qui «tend» vers le capitalisme bureaucratique d'état). Et ils soulignent une continuité dans le mouvement d'opposition démocratique entre la période de Staline et la période actuelle. Nous introduisons une différence de classe entre ces deux périodes. Un dissident comme Pliouchtch dénonce «l'absolutisation du critère de classe» comme la «justification théorique» qui a permis à Staline, puis à Khrouchtchev et Brejnev, d'instaurer une dictature de type fasciste.
La lutte pour les droits de l'homme était-elle juste à l'époque de Staline?

3) La question ne vaut pas seulement pour l'Union Soviétique de Staline.Elle est d'une actualité brulante en Chine, où les procédés antidémocratiques constituent un des principaux reproches adressés aux «quatre».Dans «Le *Monde»*, Alain Jacob, (et sur ce point précis, il n'y a aucune raison de penser qu'il ment) raconte comment la question des droits de l'homme a constitué l'objet de discussions animées dans les dazibaos et des rassemblements populaires à Pékin. Et le point de vue selon lequel «le peuple aussi a besoin des droits de l'homme» semblait assez largement partagé.

Dans les articles, par ailleurs fort intéressants, qu'il a consacrés au débat actuel sur la démocratie socialiste en Chine, le QDP n'a pas fait mention, à ce que je crois, de cette question. Pourquoi?

4) A ce stade, se pose la question théorique :le mot d'ordre des «droits de l'homme», parlant de «l'homme» en général, faisant donc abstraction du critère de classe constitue-t-il autre chose qu'une catégorie de la philosophie humaniste bourgeoise, peut-il être autre chose qu'une mystification, qu'un mot d'ordre de la bourgeoisie, de même que de parler de démocratie en général,sans dire quelle classe est au pouvoir, quelle classe est opprimée?
Il semble que oui.

Entre la démocratie bourgeoise et la démocratie prolétarienne, il y a évidemment rupture:«l'état (de la période de renversement et de suppression complète de la bourgeoisie)doit donc nécessairement être démocratique d'une manière nouvelle (pour les prolétaires et les non-possédants en général) et dictatorial d'une manière nouvelle (contre la bourgeoisie).» (Lenine, L'état et la Revolution, chapitre 2,3éme partie).

Mais il me semble qu'il y a également continuité, en ce sens que certains traits de la démocratie bourgeoise (plus ou moins réalisés selon les conditions historiques, sous la dictature de la bourgeoisie, et pour lesquels doit parfois lutter le prolétariat) doivent se retrouver dans la démocratie socialiste.

Est-il révisionniste de souligner cette continuité? je ne le pense pas. Voici comment Lenine présentait la chose, en commentant un texte où Marx tirait le bilan de la Commune de Paris :*Ainsi, la Commune semblait avoir remplacé la machine d'état brisée en instituant une démocratie «simplement» plus complète: suppression de*

l'armée permanente, electivité et révocabilité de tous les fonctionnaires sans exception. Or, en réalité, ce «simplement» représente une œuvre gigantesque: le remplacement d'institutions par d' autres foncièrement différentes. C'est là justement un cas de «transformation de la quantité en qualité» : réalisée de cette façon, aussi pleinement et aussi méthodiquement qu'il est possible de la concevoir, la démocratie, de bourgeoise, devient prolétarienne; d'état (pouvoir special destiné à mater une classe déterminée),*elle se transforme en quelque chose qui n'est plus, à proprement parler, un Etat»*(Lénine, l'Etat et la révolution, chapitre 3, 2éme partie).

5) Envisager à la fois cette rupture et cette continuité me parait nécessaire d'un point de vue matérialiste.
A propos des rapports de production dans la première phase de la société communiste et plus précisement de la répartition, Marx disait dans la critique du programme de Gotha : «le droit ne peut jamais être plus élevé que l'état économique de la société et que le degré de civilisation qui y correspond.»

Il faut bien sûr se méfier du raisonnement mécaniste ou par analogie, mais ne peut-on pas transposer cette affirmation au domaine de la superstructure?Ce qui signifierait ceci :Les revendications démocratiques formulées par le prolétariat et le peuple dans le cadre de la société capitaliste, (parmi lesquels les «droits de l'homme»), demeurent actuelles dans les premières phases de l'édification de la société socialiste, et de l'Etat de dictature du prolétariat doit s'y conformer. Le caractère bourgeois de ces revendications démocratiques tient à leur aspect formel :ne pas être empéché de penser, de parler, et -dans certaines limites- d'agir comme on l'entend. Dans la société socialiste, cette démocratie bourgeoise coexiste et s'oppose avec la démocratie prolétarienne, qui implique le devoir pour chacun de se forger un point de vue juste à travers le débat et en recherchant la vérité dans les faits.

D'un certain point de vue, cette coexistence correspond à un constat d'échec: échec partiel et provisoire de la démocratie prolétarienne dans son effort pour obtenir l'adhesion active de la totalité de la population à la construction du communisme. Elle est liée à une certaine étape historique dans cette construction et dans le progrès de la conscience communiste .
A propos du caractére formel des régles démocratiques: voici comment le problème est actuellement posé par le PCC:
«Il faut garantir aux citoyens la jouissance des droits que leur confère la constitution ...»
«Pour garantir la démocratie populaire, il faut renforcer la légalité socialiste, codifier la démocratie en un systéme et sous une forme juridique ....
....les parquets et organismes judiciaires doivent jouir de l'indépendance qui leur est due; ils doivent assurer au peuple l'égalité de chacun devant la loi établie par le peuple lui même...»
(communiqué de la 3éme session plénière du C.C. issu du 11e Congrès du PCC adopté le 22 décembre 1979).

Ce n'est que progressivement, dans la marche vers le communisme,que le caractère «formel» de certaines règles démocratiques pourra être dépassé. Comme le dit Lénine:*La suppression de l'Etat est aussi la suppression de la démocratie,l'extinction de l'Etat est l'extinction de la démocratie.»*(Lénine, l'Etat et la Révolution, chapitre 4, 6e partie)

6) Il est bien clair qu'il ne s'agit pas,au nom du respect des formes démocratiques, de se lier les mains dans la répression des tentatives contre-révolutionnaires de la bourgeoisie. (Il ne semble pas d'ailleurs que la Charte Internationale des droits de l'homme, référence des dissidents soviétiques, fasse mention du droit de s'organiser pour la subversion).De même que le prolétariat sait très bien que la bourgeoisie ne le laissera pas pacifiquement s'organiser pour la révolution.
Mais les mesures spécifiques de répression contre les éléments bourgeois pris individuellement (suppression du droit de vote, de la liberté d'expression, emprisonnement, exécution...), si elles sont justifiées dans certaines phases de la lutte de classe ne sont pas indispensablement liées à la dictature du prolétariat, qui est une dictature contre la bourgeoisie en tant que classe, l'expression de points de vue bourgeois ne mène pas forcement au renversement de la dictature du prolétariat, heureusement la «large démocratie» est une des formes de la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie.

D'autre part, il y aurait danger pour la dictature du prolétariat elle-même à faire de ce type de répression un moyen ordinaire. En effet, nous savons que dans la société socialiste (comme d'ailleurs dans la société capitaliste) la distinction entre contradictions au sein du peuple et contradictions entre le peuple et ses ennemis n'est pas toujours facile à établir. Dans ce cas,l'usage non nécessaire de mesures répressives pour régler les contradictions peut aboutir à couper l'Etat prolétarien des masses, et à vider de son contenu la dictature du prolétariat. De ce point de vue, les violations de la démocratie socialiste reprochées aux Quatre en Chine sont bien peu de choses en comparaison de celles de Staline en Union soviétique.

7) En matière de conclusion:

Si cette question me parait importante, c'est que les travailleurs et les intellectuels progressistes, lorsque l'on parle du socialisme, nous interpellent souvent sur cette question des libertés démocratiques et des droits de l'homme. Et cela ne peut absolument pas se réduire à l'influence des «nouveaux philosophes», même si ça peut expliquer leur mode (bien passagère).

Et il me semble qu'on pourrait être beaucoup plus clairs et nets sur cette question, tant lorsqu'il s'agit de critiquer «les erreurs et les insuffisances de Staline» et d'analyser cette période de l'histoire de l'Union Soviétique,que dans la définition de notre propre projet de société.

Philippe 11e (Paris)